

TOURENNE Véronique

Professeur stagiaire d'économie et de droit en classe de 1^{ère} STT

Lycée Notre Dame de Bon Secours à Perpignan

MEMOIRE PROFESSIONNEL

**« De la théorie à la pratique :
Utiliser et transposer des activités réelles
dans le domaine pédagogique »**

**Directeur de mémoire : Mme RIVIERE
Assesseur : Mme TOMAS**

**IUFM de l'Académie de Montpellier
Site de Perpignan
Année 1999 / 2000**

RESUME DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

I. Résumé / Introduction :

Cette première année dans l'enseignement s'est déroulée sous forme de **deux stages** : l'un en **responsabilité**, l'autre en **pratique accompagnée**.

Le premier, sous la tutelle de Madame RIVIERE s'est effectué en classe de **1^{ère} STT1**.

Durant une année scolaire, 33 élèves m'ont été confiés dans les **cours d'économie et de droit**.

Le second stage a eu lieu à partir de janvier 2000, dans la classe de **Terminale Comptabilité & Gestion** de Madame CABOT, professeur de gestion et d'informatique. Après observation de sa pratique, j'ai donné un **cours de gestion** suivi d'une application informatique faisant l'objet d'une **épreuve pratique**.

A travers ces deux expériences, j'ai pu mener à bien ce que j'allais alors dénommer **mon projet pédagogique**. En effet, ce n'est qu'après réflexion que je me suis rendue compte que les nombreuses applications que je décidais tournaient toutes autour d'un même désir : celui de relier la théorie à la pratique, celui de montrer aux élèves que **les cours pouvaient leur servir à mieux appréhender le monde** de l'entreprise, et plus largement le monde **dans lequel ils vivaient**.

En tant qu'enseignante dans la série STT (Science et Technologie Tertiaire), je serais également amenée un jour ou l'autre à travailler dans des **sections de techniciens supérieurs**. Le lycée Notre Dame de Bon Secours disposant de telles structures, je me suis permise de prendre contact avec les responsables de ce niveau. Ces derniers m'ont proposé de **suivre un élève lors de son stage en entreprise**. Hélas, compte tenu d'un calendrier chargé, ce projet n'a pas encore eu lieu.

Ainsi, ces quelques expériences m'ont permis de **confronter « mon projet pédagogique » à travers les trois niveaux d'enseignement : première, terminale, BTS** et à travers **les matières principales** (les matières « clefs ») enseignées en STT : **économie, droit et comptabilité**.

Dès lors, ce mémoire professionnel se propose de **relater mes premières expériences**, succès ou échecs, et au delà de **réfléchir sur le devenir de ma pratique enseignante**.

Mots clés :

Autonomie, responsabilité, travail en groupe, citoyenneté, réflexion, adaptation, théorie et réalité ...

II. Résumé en langue étrangère

Este primer año en la enseñanza se desarrolló bajo la forma de dos prácticas : una en responsabilidad, otra en práctica acompañada.

La primera, bajo la tutela de la señora RIVIERE se realizó en clase de 1^{ère} STT1.

Durante el curso, me confiaron 33 alumnos para las clases de economía y de derecho.

La segunda práctica tuvo lugar a partir de enero 2000, en la clase de T CG de la señora CABOT, profesora de gestión y de informática.

Después de observar su práctica, di clases de gestión seguidas de una aplicación informática que será el objeto de un examen práctico.

A través de estas dos experiencias, lleve a cabo lo que iba a denominar mi proyecto pedagógico.

En efecto, tras reflexionar, me di cuenta de que las numerosas aplicaciones que yo decidí giraban todas en torno a de un mismo deseo : el de unir la teoría a la práctica, el de mostrar a los alumnos que las clases podían servirles a aprehender mejor el mundo de la empresa, y más ampliamente el mundo en el que viven.

En calidad de profesora en la serie STT (Ciencias Tecnológicas y Terciarias), sería también la ocasión de trabajar en secciones de técnicos superiores. Disponiendo el Instituto NDBS de esas estructuras, me permití entrar en contacto con los responsables de nivel.

Esos últimos me propusieron trabajar con ellos, principalmente sobre el acompañamiento de un alumno durante su práctica en una empresa.

Así, estas breves experiencias me permitieron confrontar « mi proyecto pedagógico » a través de 3 niveles de enseñanza : 1^{ère}, T, BTS.

Así, este informe profesional se propone relatar mis primeras experiencias, éxitos o fracasos, y más allá reflexionar sobre el devenir de mi práctica docente.

APPRECIATIONS DU JURY

SOMMAIRE

PREMIER DOSSIER :

I. En classe de première, deux visites sur site P 07

I.1. Une illustration du cours d'économie : la visite de l'entreprise Mac Donald's P 08

A. Préparation de la visite	P 08
A.1. Préparation pédagogique.....	P 08
A.1.1. Pourquoi l'entreprise MAC DONALD'S	P 08
A.1.2. La constitution d'un dossier de presse.....	P09
A.1.2.1. Par moi-même.....	P09
A.1.2.2 . Par les élèves.....	P09
A.1.3. Comment établir le questionnaire ?	P09
A.1.3.1. Une première approche par moi-même.....	P09
A.1.3.2. Une deuxième approche par les élèves.....	P10
A.1.3 .3. L'élaboration définitive du questionnaire.....	P10
A.2. Préparation administrative.....	P11
A.2.1. Au lycée.....	P 12
A.2.2. Chez Mac Donald's	P 12
B. La journée du 18 décembre 1999	P 13
B.1. L'avant visite.....	P 13
B.2. La visite elle-même.....	P 13
B.3. Le repas	P 13
C. L'exploitation pédagogique de la visite	P 14
D. Auto-critiques	P 15
D.1. Au niveau pédagogique	P 15
D.2. Au niveau administratif.....	P 15

I.2. Deux illustrations du cours de droit : une conférence du Président du TGI et une audience correctionnelle au TGI de Perpignan

**** I.2.1. La conférence de M. MOMBEL, Président du TGI de Perpignan**P16

A. Préparation de la visite	P 16
A.1. Préparation pédagogique.....	P 16
A.1.1. Pourquoi le Président du TGI?	P 16
A.1.2. Comment préparer cette conférence avec les élèves?	P 17
A.2. Préparation administrative.....	P 17
B. La conférence	P 18
B.1. L'avant conférence.....	P 18
B.2. Le déroulement de la conférence.....	P 18
C. L'exploitation pédagogique de la visite	P 18
D. Auto-critiques	P 19
D.1. Au niveau pédagogique.....	P 19
D.2. Au niveau administratif.....	P 19

**** I.2.2. Une audience correctionnelle au Palais de Justice de Perpignan**P 20

A. Préparation de la visite	P 20
A. 1. Préparation pédagogique.....	P 20
A.1.1. Pourquoi le TGI?	P 20
A.1.2. Comment établir le questionnaire ?	P 21
A. 2. Préparation administrative.....	P 21
B. L'audience	P 22
B.1. Avant l'audience	P 22
B.2. Lors de l'audience.....	P 22
C. L'exploitation pédagogique de la visite	P 24
D. Auto-critiques	P 25
D.1. Au niveau pédagogique.....	P25
D.2. Au niveau administratif.....	P25

DEUXIEME DOSSIER :

II. En terminale CG, un cours de gestion débouchant sur une épreuve pratique

<u>II.1. Le cours sur l'analyse du compte de résultat</u>	P 27
<u>A. Préparation du cours</u>	P 27
A.1. Les premières consignes de mon conseiller en pratique accompagnée	P27
A.1.1. Les cours du conseiller.....	P27
A.1.2. Ses conseils de préparation.....	P27
A.2. Mon premier cours.....	P28
A.2.1. Construction du cours.....	P28
A.2.2. Difficultés rencontrées.....	P28
A.3. La mise au point.	P28
A.3.1. Sur le contenu du cours.....	P28
A.3.2. Sur le déroulement du cours.....	P28
<u>B. Déroulement du cours</u>	P29
<u>C. Critiques sur ma prestation</u>	P29
<u>II. 2. L'épreuve pratique</u>	P 30
<u>A. Activité pouvant servir de base à une épreuve pratique</u>	P 30
A.1. Le choix de l'activité.....	P30
A.2. Améliorations apportées au cas initial.....	P30
A.3. Déroulement des 2 séances.....	P30
<u>B. Préparation à l'oral de l'épreuve pratique</u>	P 31

<u>CONCLUSION</u>	P 32
--------------------------------	------

<u>TABLE DES ANNEXES</u>	P 33
---------------------------------------	------



PREMIER DOSSIER :

LA CLASSE DE PREMIERE

I. En classe de première, deux visites sur site :

I.1. Une illustration du cours d'économie : la visite de l'entreprise Mac Donald's

I.2. Deux illustrations du cours de droit : une conférence du Président du TGI et une audience correctionnelle au TGI de Perpignan

I. En classe de première, deux visites sur site

I.1. Une illustration du cours d'économie : la visite de l'entreprise Mac Donald's

A. Préparation de la visite

A.1. Préparation pédagogique

A.1.1. Pourquoi l'entreprise MAC DONALD'S ?

Certes, l'**entreprise** est bien **connue** des élèves pour y manger régulièrement.

Cependant, elle leur reste **méconnue sous son angle économique** : première enseigne de la planète avec 25 000 restaurants, premier employeur privé du monde, premier propriétaire immobilier du globe, 200 milliards de chiffre d'affaires par an ...

Mais par dessus tout, c'est **son mode d'organisation du travail** qu'il est encore plus intéressant de faire découvrir aux élèves.

Effectivement, un des buts de cette visite est de montrer aux élèves que le **travail à la chaîne** est encore d'actualité, et qu'il ne se cantonne plus uniquement dans les usines. « **Taylor** n'est pas mort, il est devenu plus intelligent » et a investi de nombreux secteurs, notamment ceux des services, et en l'occurrence ici, celui de la restauration rapide.

A cette principale motivation, je justifie également le choix de cette visite par le fait que cette enseigne peut constituer l'un des **premiers employeurs** des élèves lors de périodes de vacances ou lors de leur cursus universitaire futur. En effet, Mac Donald's emploie plus de 90 % d'étudiants.

Enfin, il est vrai aussi que dans l'environnement actuel (mondialisation croissante des économies) cette multinationale suscite de nombreuses controverses qu'il sera intéressant de mettre à profit en cours. Adulée ou décriée, cette firme fait couler beaucoup d'encre, ce qui me permettra de constituer d'autant plus facilement un **dossier de presse**.

En effet, la visite aurait tout aussi bien pu se dérouler chez QUICK (où la nourriture est meilleure selon les élèves), mais il est vrai que la documentation sur le restaurateur belge est largement moins fournie.

Pour finir, la **proximité géographique** de l'entreprise (Mac Donald's de la Porte d'Europe, connu de tous et facile d'accès) permet d'organiser d'autant plus facilement la visite que je peux me rendre régulièrement sur le site d'accueil .

A.1.2. La constitution d'un dossier de presse.

A.1.2.1. Par moi-même

La principale source documentaire réside dans un « dossier international » de la revue **CAPITAL** de septembre 1999 intitulé : « **La machine Mac Donald's** ».

Des sources annexes complètent cette mine d'information :

- « **Le système MC DO** » : ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 151 Septembre 1997
- « **Chez MC DO, on pourra bientôt manger l'emballage** » : L'ACTU 30 septembre 1998
- « **Produire un BIG MAC** » : Découvrir l'entreprise, SIREY
- « **Manger avec plaisir** » & « **Le BIG Mac Don** » : documentation Mac Donald's

A.1.2.2. Par les élèves

Parallèlement à mes recherches, je demande aux élèves de constituer un dossier de presse à partir d'articles récoltés dans divers magazines ou journaux, de vidéo, de témoignages ...

De plus, ayant eu connaissance d'une **adresse internet** des opposants à Mac Donald's (<http://www.mcspotlight>), je demande aux internautes avisés de bien vouloir me faire une recherche. Un élève me rapporte 3 sortes de documentation :

- « **Qu'est-ce qui ne va pas chez Mac Donald's** »
- « **Ronald Mac Donald's Ad Ban Bid -You can help** »
- « **la lettre du franchisé** »

Après sélection des articles, découpage, photocopie, réduction, ... **un dossier de 7 pages recto- verso** (volume correct) constituera la documentation de base donnée aux élèves.

→ Cf annexe A1 : « **Le dossier de presse fourni aux élèves** »

A.1.3. Comment établir le questionnaire ?

A.1.3.1. Une première approche par moi-même

Après une lecture attentive de l'ensemble de la documentation relative à la multinationale, je possédais déjà de nombreuses pistes de réflexion.

L'objet de la sortie étant évidemment de **confronter** des savoirs **théoriques** à une réalité concrète, **pratique**, j'ai voulu prouver aux élèves que l'intégralité des cours dispensés s'appliquaient véritablement dans le monde des affaires, dans l'économie « réelle ». De ce fait, je pensais qu'à la suite de cette démarche, les élèves pourraient avoir une nouvelle approche des cours d'économie et de droit, tout du moins trouver un intérêt particulier à suivre des cours : ces derniers leur fournissant autant d'outils de compréhension du monde réel. Evidemment cela était bien ambitieux ...

Quoiqu'il en soit, pour mener à bien cette mission, **j'ai repris l'ensemble des cours** dispensés jusque là. J'ai d'abord opté pour **centrer le questionnaire** sur les cours d'**économie**, sans pour autant exclure la dimension juridique. Toutefois, les cours de droit feront l'objet d'une approche semblable lors de la prochaine visite : au TGI de Perpignan.

Méthodiquement, j'ai alors relu les cours afin d'élaborer des questions sur tous les **concepts fondamentaux**. Finalement, le **travail fut fastidieux**, mais tous les chapitres ont permis de fournir suffisamment de matière. **Toutefois, compte tenu de l'avancement du programme, le cœur même du dossier, à savoir l'organisation taylorienne du travail, n'avait pas encore été abordé en cours.**

Cela constituerait-il un **inconvenient** pour une bonne compréhension de la visite ?

Après tout, cela permettrait une approche inductive permettant aux élèves de découvrir cette notion...

Après réflexion et quelques questions posées aux élèves, je me suis rendue compte que finalement, le concept de « travail à la chaîne » était bien évidemment connu, mais toujours restitué dans le cadre d'usines (le plus souvent automobiles) .

De plus, certains d'entre eux ayant redoublé ou ayant suivi des cours d'économie en option avaient déjà entendu parlé du Taylorisme.

Enfin, début décembre s'est déroulé le cours sur « l'organisation productive », ce qui m'a permis de glisser quelques notions relatives à ce concept.

Le questionnaire établi, je n'allais pas pour autant le livrer tel quel aux **élèves**. En effet, je voulais qu'eux aussi **participent** à l'élaboration de ce dernier afin de l'enrichir. Evidemment l'efficacité de leur participation empêchait que je leur dise avoir déjà constitué une maquette ...

A.1.3.2. Une deuxième approche par les élèves

Les élèves disposant du dossier de presse, ils possèdent déjà là une bonne base d'informations. A partir de cette documentation, de leur cours, de leur livre ... je leur demande de constituer des groupes de travail qui **réfléchiront sur les questions** à poser aux responsables du Mac Donald's lors de la visite.

Pour cela, j'ai édité **un tableau** où étaient répertoriés les différents **chapitres**, et où les **élèves** devaient **s'inscrire**.

Le programme comportant 12 chapitres jusqu'au cours traitant de « l'organisation du travail », ma classe comportant 33 élèves j'ai donc constitué des **trinômes** (sachant que certains ne seraient pas complets). Cette liste (**Cf annexe A2**) a été confiée au **délégué** de classe ; la **constitution des groupes** s'est faite **rapidement** (en dehors des heures de cours, cela me permettait ainsi de ne pas perdre de temps et de responsabiliser le groupe à travers son délégué.)

Les deux derniers chapitres n'ayant pas été vus en cours, j'ai demandé aux élèves concernés de **consulter le livre** pour élaborer les questions.

A.1.3.3. L'élaboration définitive du questionnaire

Après dépouillement des questions,

- certaines se révélèrent **pertinentes** et je les incluais donc dans mon propre questionnaire
- d'autres se **recoupaient** avec les miennes
- enfin, certaines **manquaient de sens** ...

Après une mise en forme rapide, je rééditais donc le questionnaire (**Cf annexe A3**).

Afin que les élèves me rendent un travail propre, j'ai **intercalé** dans ce dernier des **feuilles blanches** qui permettront d'inscrire en face des questions posées les réponses données le jour de la visite. Enfin, la dernière feuille du questionnaire est une **matrice** permettant aux élèves d'écrire droit.

La veille de la sortie, je distribuais donc ce questionnaire et le relisais avec les élèves.

Je donnais les dernières consignes quant aux questions à poser, les questions spontanées étant les bienvenues. Enfin, je demandais aux élèves de bien vouloir inscrire leur nom, prénom et numéro de groupe sur la première page du questionnaire.

A.2. Préparation administrative

A.2.1. Au lycée

L'organisation d'une sortie nécessite des autorisations administratives. Mais à qui les demander ?

Après renseignement auprès de ma tutrice, cette dernière m'oriente vers la responsable de niveau des premières : Mme EX-IGNOTIS.

Celle-ci, après avoir défini le type de sortie (petite sortie) me donne les imprimés correspondants (annexe A4).

□ « **Toutes les sorties ou voyages** » **Mode d'emploi** : l'ensemble des démarches à effectuer y sont consignées :

- **informer le responsable de niveau et retirez un dossier auprès de lui**
- **informer MR GUITER, le surveillant général.** Cela fut fait une semaine à l'avance.
- **informer ISABEAU pour l'information maison de la semaine**
- **informer vos collègues de votre absence et négocier avec eux le déplacement des cours supprimés.** Trois professeurs sont concernés. Compte tenu de leurs emplois du temps, je peux en rencontrer 2. Je leur explique donc la situation. Durant la conversation, Mr BELLET, professeur concerné par la suppression d'heures se propose comme accompagnateur, ce qui m'arrange parfaitement (en effet, étant donné la date, je n'avais osé convaincre que l'une de mes collègues, à vrai dire l'autre stagiaire de l'établissement : Mlle RAMOS). En ce qui concerne le troisième professeur, je lui laisse un mot dans le casier.

La sortie se déroulant le samedi de la sortie des vacances de Noël, la « négociation » avec mes collègues ne fut pas très longue ! Des activités plus légères étant prévues pour ce jour là, la restitution des heures de cours ne fut pas nécessaires.

- **Informez les élèves que vous ne pourrez pas prendre en cours (idem pour chaque accompagnateur).** N'ayant plus cours le samedi matin, cela ne s'appliquait pas à moi (ni à Mlle RAMOS). En ce qui concernait Mr BELET, les élèves étaient au courant.
- **Prévoir le moyen de locomotion (avec ISABEAU à l'animation si besoin d'un bus).** J'ai d'abord opté pour le bus de ville (compte tenu de la proximité des arrêts de bus) plutôt que pour un transporteur indépendant. En fait, il s'est révélé plus commode pour tout le monde de se rendre sur le lieu de la visite par ses propres moyens. Dès lors, j'ai demandé à Mme EX-IGNOTIS comment il fallait procéder (surtout en ce qui concernait la responsabilité de chacun). Il suffisait de le signifier sur la décharge que les parents devaient signer.
- **Récolter et transmettre l'argent des élèves à l'économat et prévoir les règlements.** La visite et les transports étant gratuits, le cas ne s'appliquait pas. En revanche, suite à la visite les élèves pouvaient s'ils le souhaitaient prendre le repas sur place (mais sur leurs deniers personnels ,le dessert étant offert par le directeur du Mac Donald's).

Le mode d'emploi finit par la rubrique « **En cas de problème** » ,le lycée doit être joint au 04.68.56.57.76. Je m'empresse de mémoriser ce numéro de téléphone sur mon mobile, sait-on jamais... C'est d'ailleurs en lisant cette rubrique relative aux imprévus que cette sortie a pris une toute autre ampleur pour moi. Et si tout ne se déroulait pas au mieux ? J'étais responsable de 33 personnes, enfin plutôt de 33 élèves de STT... Comment allaient-ils se comporter ?

Dès lors, de nombreuses questions ont fusé, alimentées par les récentes affaires de responsabilité dans le milieu scolaire ...mais après un temps de réflexion, j'ai préféré ne plus trop y penser et me concentrer sur l'organisation de cette fameuse demi-journée.

□ « **Autorisation de voyage ou de sortie de classe** » sur laquelle je devais mentionner :

- **la classe** : 1^{ère} STT1 **et le nombre d'élèves** : 33
- **l'objet du voyage** : Visite de l'entreprise Mac Donald's – Porte d'Europe à PERPIGNAN dont l'intérêt pédagogique réside dans la découverte de l'organisation de la production et du travail (Taylorisme)
- **le mode de transport** : personnel **le lieu de départ et d'arrivée** : c'est ici que je précisais que le lieu de rendez-vous était le site de la visite. De 09H00 à 11H00.
- **le personnel d'encadrement** : pour 33 élèves, 3 accompagnateurs sont souhaitables.
- **Incidence sur les emplois du temps** : pour les classes en sortie et pour les professeurs accompagnateurs.
- **Listes des élèves** : toute la classe devait être présente à l'exception de 2 élèves.

□ « **Avis de sortie de classe** » permet **d'informer les différents collègues** qui verront leurs cours supprimés.

□ « **Décharge des parents** » : informe et donne l'autorisation des parents pour la sortie. Il est à noter que la décharge indique implicitement que l'élève se rendra depuis son domicile jusqu'au Mac Donald's par ses propres moyens. Finalement, **ma responsabilité** ne sera effective que 2 heures ... de 09H00 à 11H00.

Ces décharges devront être avec moi durant toute la visite. Les élèves n'ayant **pas** apporté la **décharge** n'assisteront **pas** à la **visite**.

[A.2.2. Chez Mac Donald's](#)

Plusieurs coups de téléphone et rencontres furent nécessaires afin de déterminer :

- **l'heure d'arrivée, puis de départ**
- **l'accès au site** (ligne de bus de ville ...)
- **le déroulement de la visite** : que visiter ? en combien de temps ? avec qui ? ...
- **les intervenants** (en l'occurrence mon premier contact, Magali et le directeur du restaurant)
- **le prix des repas**. Une liste (comprenant les différents menus et leur tarification) sera distribuée en classe, afin que les élèves déterminent le repas souhaité et le budget à prévoir.
- **le questionnaire** à soumettre aux intervenants Mac Donald's (aucune question ne serait tabou ... En fait, les chiffres comptables (CA ht, bénéfice, valeur ajoutée ...) sont restés confidentiels. L'information aurait pu être obtenue facilement au greffe du tribunal de commerce, mais le but de la visite n'était évidemment pas là.

B. La journée du 18 décembre 1999

B.1. L'avant visite

Les élèves sont **ponctuels**, et même en avance ...

Dans l'attente des dernières arrivées, certains d'entre eux me demandent la permission de déjeuner. Accordée.

Dans une ambiance décontractée, je fais l'**appel** (11 absences, dont 4 non justifiées) et donne les **dernières consignes**.

Une seule ombre au tableau, la troisième accompagnatrice n'est toujours pas arrivée.

Dans l'absolu, ce ne sera pas un problème. En effet, compte tenu des effectifs présents (22 élèves), le manager du Mac Donald's constituera uniquement 2 groupes pour la visite. Les élèves seront donc finalement suffisamment encadrés.

La constitution de 2 groupes, imposée par les intervenants Mac Donald's m'amène à **modifier** la constitution de mes propres **groupes**, organisés selon une certaine logique ... répondant à des objectifs pédagogiques (groupes organisés par thèmes de réflexion).

B.2. La visite elle-même

Elle débutera à 09H30 par le premier groupe sous ma tutelle, accompagné du directeur.

Le deuxième groupe, encadré par Mr BELET, professeur de gestion, et Magali, le manager resteront dans un premier temps en salle afin de répondre au questionnaire.

* La visite commencera par **les cuisines**. Je fus surprise par la dimension de ces dernières, que j'imaginai beaucoup plus vastes ... Cependant, la disposition des éléments font de celles-ci un espace particulièrement fonctionnel.

Le directeur, par ses explications montre aux élèves comment les différentes machines (friteuses, grills, ...) fonctionnent, comment elles sont entretenues, quelles sont les précautions à prendre...

Il expliquera tout particulièrement la conception d'un BIG MAC.

Tout d'abord, les petits pains (spécifiques à Mac Donald's) seront « toastés » dans un grill prévu à cet effet et pendant une durée prédéterminée. Pendant ce temps, les steaks cuiront très exactement 3 minutes sur chaque face, sous la surveillance du préposé au grill. Des tests de température « au cœur de la viande » sont effectués régulièrement afin de s'assurer de la qualité du produit fabriqué. En effet, une température de cuisson de 69°C doit être atteinte pour neutraliser toute bactérie. Enfin, la garniture (salade, sauce, cornichon ...) fera l'objet d'une attention particulière ...

Le sandwich sera ensuite emballé et « envoyé » dans la « benne à production ». Cette unité transitoire entre les cuisines et le comptoir permet de garder les aliments au chaud pendant 10 minutes (au delà le sandwich n'est pas mauvais, mais n'offre plus une qualité optimale.). Dès lors, et le directeur insistera sur ce point, il est primordial de mettre à ce poste une personne expérimentée qui fera « tourner » efficacement le stock en benne.

* La visite se poursuivra ensuite dans les 2 types de **réfrigérateurs** : les positifs pour les produits frais et les négatifs pour les marchandises surgelées. A ce niveau, de nombreux relevés de température sont opérés afin de conserver au mieux les produits.

* Entre les 2 frigos, une pièce sert au **stockage** des produits non périssables. Les serviettes, gobelets couverts et autres sont admirablement bien empilés jusqu'au plafond. Aucun espace n'est inemployé.

* La pièce suivante est le **local entretien** où sont rangés des produits aseptisés (spécialement conçus pour la multinationale Mac Donald's). Ces derniers sont changés toutes les 4 heures.

* Enfin, la visite se termine par **la benne** et le **comptoir**. La benne, comme déjà signalé, sera confiée à une personne expérimentée, compte tenu de sa fonction stratégique ...

Le comptoir, lien direct avec la clientèle devra être irréprochable.

La visite (proprement dite) terminée, le directeur nous propose d'aller en salle afin de **répondre aux questions** complémentaires.

Après avoir exploités les pistes du questionnaire, les élèves ont posé des questions beaucoup plus personnelles, telles que la démarche spécifique pour être recruté ...

Aux alentours de 11H30, les 2 groupes ont fini de visiter et poser les questions aux intervenants Mac Donald's.

B.3. Le repas

« Tout travail méritant salaire », les élèves le désirant resteront manger sur place. Aimablement, le directeur offrira à ceux-ci un dessert.

C. L'exploitation pédagogique de la visite

C1. L'exploitation immédiate

Elle s'est faite à travers l'exploitation du questionnaire.

Les élèves, par groupe de 3 avaient pour obligation de répondre à l'ensemble du questionnaire.

De plus, chaque trinôme devait commenter le chapitre qui leur était imputé.

Ce travail, informatisé fut rendu puis commenté lors d'une séance de TD.

→ **Annexe A5 : le travail rendu par un élève**

C2. L'exploitation plus tardive

En fin d'année, une séance de 2 heures est prévue pour reparler de cette sortie.

De plus, une cassette vidéo sur la formation du personnel chez Mac Donald's sera étudiée. Dès lors, il ne sera pas exclu d'y intégrer quelques notions de droit du travail, que les élèves approfondiront par ailleurs lors de la terminale.

En outre, une conférence avec des partisans de « Slow Food » est également à l'étude.

D. Auto-critiques

D.1. Au niveau pédagogique

- Les élèves n'ont **pas** fait d'effort particulier pour **constituer un dossier presse personnel** (mis à part une personne qui a fait une recherche sur internet). Peut-être, la faute est mienne, et n'aurais-je pas dû leur donner une documentation aussi fournie ...

- Les élèves n'ont apparemment **pas pris ce travail au sérieux** (exception faite de 2 groupes d'élèves). Alors que les consignes avaient été données par écrit et expliquées avant le début de la visite, elles n'ont pas été respectées.

Seuls 2 groupes ont rendu un travail informatisé.

Dans la majorité des cas, le commentaire était pauvre, ridicule (quand toutefois, il y avait un commentaire)... Certains s'étant contentés de répondre plus que sommairement (par oui ou non) au questionnaire. Ceci était intolérable compte tenu de la documentation détaillée dont ils disposaient... De surcroît la quasi totalité des réponses, se trouvaient dans ces documents.

De nombreux travaux contenaient des fautes d'orthographe, des syntaxes incorrectes, des contresens ... inadmissibles pour un travail fait en groupe (les lacunes des uns pouvant être compensées par les qualités des autres ...) et dans un délai relativement confortable (3 semaines).

Cependant, sous le coup de la colère, je ne devais pas me laisser emporter. C'est pourquoi, j'ai préféré prendre un temps de réflexion pour élaborer un barème suffisamment juste et objectif.

Celui-ci se partagerait en 2 : 10 points pour la présentation (sur laquelle j'avais particulièrement insisté lors des dernières consignes ...) et 10 points pour le contenu.

La présentation serait notée ainsi :

- * travail informatisé : 5 points
- * orthographe, style ... : 4 points
- * présentation (lieu, date) : 1 point

Le contenu se décomposerait en :

- * introduction et conclusion : 3 points
- * commentaires « pertinents » : 7 points

Seuls 4 groupes obtinrent la moyenne !

Evidemment lorsque je rendis le travail, des voix de contestation se levèrent ... Après une brève mise au point (sur laquelle j'avais quand même cogité tout le week-end) les élèves se rendirent compte de leurs torts, de sorte que les uns après les autres, ils me demandèrent de refaire leur travail.

J'autorisai donc cela en précisant toutefois que la première note compterait. Ils avaient une semaine pour **recommencer**.

- Après expérimentation, je me suis rendue compte du **peu d'utilité des feuilles blanches** intercalées dans le questionnaire ainsi que de la matrice en fin de dossier. En effet, les élèves ayant préféré utiliser des feuilles volantes ou des cahiers de brouillon. Finalement, expérience inutile à renouveler ...

D.2. Au niveau administratif

- Les **nombreux absents**, 11 au total m'ont également fait fortement douter sur l'intérêt que les élèves pouvaient porter à mon travail ... Evidemment, je peux toujours me rassurer en me disant que la moitié des absences étaient justifiées ...

- Le **défaut de l'accompagnateur** n'aura pas été préjudiciable compte tenu de la présence de Mr BELET et des 2 intervenants Mac Donald's .

I.2. Deux illustrations du cours de droit : une conférence du Président du TGI et une audience correctionnelle au TGI de Perpignan

→ I.2.1. La conférence de M. MOMBEL, Président du TGI de Perpignan

A. Préparation de la visite

A.1. Préparation pédagogique

A.1.1. Pourquoi le Président du TGI?

Ce fut un heureux **concours de circonstances**...

Lors d'un repas avec des amis, il s'est avéré qu'une de mes connaissances était le neveu du Président du TGI de Perpignan. Dès lors, cette personne fit l'intermédiaire entre nous deux, m'arrangeant une entrevue avec M. MOMBEL.

Lors de cet entretien, je me rendis vite compte de **l'érudition du personnage** !

En effet, outre le fait que ce soit désormais le « patron » du **TGI de Perpignan**, M. MOMBEL fut également **substitut du Procureur** de la République à Tarascon sur Orne, **doyen des juges d'instruction** à Marseille et **substitut général** à la Cour d'Appel d'Aix en Provence. A cette impressionnante carrière entre le siège et le Parquet, M. MOMBEL a de surcroît été membre pendant 4 ans du **Conseil Supérieur de la Magistrature**. A ce titre, il a co-présidé le CSM avec le Président de la République de l'époque : M MITTERAND.

Cet homme aussi sympathique que cultivé représentait donc pour moi une véritable mine d'informations !

Quelque soit le sujet abordé, il paraissait intarissable...

Le plus grand **danger** face à une telle « peinture » était alors le risque de tenir face à mes élèves un **discours** peut-être trop **pointu**. En fait, il s'est avéré que M. MOMBEL avait l'habitude de **se mettre à la portée de son public**. En effet il est coutumier d'interventions dans des universités, à l'ENM, mais aussi dans des collèges ou des lycées.

Ainsi, lors de mon entrevue avec lui au Palais de Justice, je ciblais donc mes attentes. Je lui spécifiais le niveau des élèves, lui montrais les cours et les notions essentielles abordées, la façon dont je travaillais ...

C'est avec grand plaisir que je me suis rendue compte que j'avais à faire à **quelqu'un de très attentif, à l'écoute des enseignants**. Pour lui, il était tout à fait normal de prendre du temps pour expliquer la justice à tous les citoyens et notamment aux citoyens de demain, à savoir les élèves d'aujourd'hui.

Dès lors, nous nous sommes mis d'accord sur le contenu de son intervention. Elle traiterait de **l'organisation de la justice en France et de sa réforme actuelle**.

La **conférence se déroulerait en 2 temps**. Dans un premier temps, il ferait sa conférence, et dans un second temps, il se prêterait au jeu des questions, voire du débat.

La date fixée au vendredi 18 février, il ne me restait plus qu'à préparer sa visite.

Le seul **problème**, mais de taille, fut celui du temps. Effectivement, je n'avais que **2 semaines pour tout organiser** !

A.1.2. Comment préparer cette conférence avec les élèves?

La préparation s'est déroulée en 3 étapes.

1^{ère} étape : révision du cours sur l'organisation de la justice en France.

J'avais préalablement demandé aux élèves de relire leur cours. En classe, nous sommes revenus sur les éléments clés du cours et avons fait quelques applications supplémentaires, notamment en ce qui concernait le choix des tribunaux.

2^{ème} étape : La préparation d'exposés oraux sur l'organisation de la justice

Pour cela, les élèves devaient découper des articles de presse relatifs à des affaires civiles, pénales, administratives ou sur la réforme.

Après un tri de leurs articles et en complétant avec de la documentation personnelle, j'établissais un plan de passage qui avait pour but de « ratisser » au plus large ...

Ainsi, différents thèmes apparaissaient autour de :

I. L'organisation de la justice

1. Les chiffres : le personnel, les juridictions les plus actives ...

2. Les différentes juridictions

2.1. Au niveau national

2.1.1. Au premier degré

2.1.1.1. L'ordre judiciaire

a. Au civil

A1. Le droit commun : TGI

A2. L'exception : TI, T. commerce, prud'hommes, TASS, TPBR

b. Au pénal

B1. Droit commun : T. police, T correctionnel , Cour d'Assises

B2. Exceptions : T. des enfants, militaire, gouvernement, Président de la République.

2.1.1.2. L'ordre administratif

2.1.1.3. Le tribunal des conflits

2.1.2. Au deuxième degré : l'appel

2.1.2.1. Cour d'appel

2.1.2.2. Cour administrative d'appel

2.1.3. Les juridictions suprêmes

2.1.3.1. La Cour de Cassation

2.1.3.2. Le Conseil d'Etat

2.2. Au niveau international

2.2.1. Au niveau communautaire : CJCE, CEDH

2.2.2. Au niveau mondial : « Tour du monde des droits », TPI de La Haye

3. Les principaux reproches adressés à la justice française

II. ... et sa réforme

1. au pénal : appel des décisions d'Assises ..., la réforme des prisons

2. au civil : la réforme des tribunaux de commerce

3. au niveau des magistrats : leur responsabilité , la réforme du CSM ...

Chaque élève (2 personnes éventuellement pour les dossiers plus délicats) serait en charge d'expliquer aux autres, par le biais d'un **exposé oral de 5 minutes**, le dossier qui lui était confié.

Des consignes précises (annexe B1) permettaient aux élèves d'élaborer un exposé structuré selon que les articles de presse portaient sur des affaires juridiques ou traitaient d'un problème particulier.

3^{ème} étape : préparation du questionnaire lors de la séance de TD

A partir des documents étudiés en TD (**annexe B2**), j'ai demandé aux élèves d'élaborer des questions sur des thèmes aussi différents que :

- les chiffres relatifs à la justice
- les principaux reproches adressés à la justice française
- les propositions de réforme
- la réforme

A.2. Préparation administrative

Il a fallu que j'informe la **responsable de niveau** des premières : Mme EX-IGNOTIS.

J'ai averti **les surveillants** des bâtiments et informé ISABEAU pour une publication dans l'**info maison** (annexe B3) pour avertir mes collègues.

Enfin, j'ai lancé quelques invitations personnelles aux professeurs susceptibles d'être intéressés. (annexe B4)

L'intervention se déroulant en salle de conférence, d'une capacité d'environ 100 personnes, la classe de 1^{ère} STT2 ainsi qu'une section de BTS ont été conviées. Ces dernières invitations nécessitaient donc la présence de **professeurs pour encadrer**. Ce fut fait.

Finalement faire venir une personne extérieure est **beaucoup plus simple, même si cela demande une certaine organisation**.

B. La conférence

B.1. L'avant conférence

- Il a d'abord fallu préparer la salle: installation du rétroprojecteur, de la caméra vidéo, des panneaux (annexe B5)...

- A l'arrivée des élèves, j'ai demandé à une élève de faire l'appel, étant trop occupée à régler les derniers détails techniques ...

- Vinrent ensuite la distribution du questionnaire (annexe B6) et les dernières consignes.

- Enfin, 2 élèves se dévouent pour aller accueillir notre hôte.

- Pour les invités (élèves et professeurs), un photocopié expliquant le rôle des différentes juridictions leur était fourni. (annexe B7)

B.2. Le déroulement de la conférence

La conférence s'est déroulée en 2 temps :

- **L'exposé de M. MOMBEL sur l'organisation de la justice et sa réforme actuelle.**

Son **intervention très structurée** se révéla être **très pédagogique**.

Après s'être rapidement présenté, il évoqua l'histoire de la justice française et expliqua l'organisation de celle-ci, distinguant l'ordre judiciaire de l'administratif. Il fit remarquer aux élèves l'importance actuelle des institutions supranationales (européennes comme la Cour Européenne des Droits de l'Homme ou la Cour de Justice des Communautés Européennes, et mondiales comme le Tribunal Pénal International de La Haye). Enfin, il mit en avant le statut des magistrats en différenciant la magistrature du siège et du Parquet.

Par des exemples concrets et percutants, M. MOMBEL a su rendre plus vivant un cours qui restait théorique.

En outre, le fait qu'il illustre ses propos par de nombreuses références aux grands principes de la justice (publicité des débats, double degré de juridiction, collégialité ...) a contribué, je pense, à montrer aux étudiants que les fondements théoriques permettaient d'éclairer de multiples décisions réelles.

De plus, le poids des mots d'un professionnel a forcément une autre teneur que le discours tenu par un enseignant ...

- Après une minute de battement (et le changement de cameraman), **les élèves commencent à poser des questions**.

La première fut spontanée. Par la suite, les élèves se sont efforcés de poser les interrogations relatives au questionnaire établi en classe.

Après quelques échanges vifs, le temps est déjà écoulé et la conférence touche à sa fin.

Les élèves n'ayant pas eu le temps de poser toutes les questions ou voulant poser des questions plus personnelles « assaillent » l'intervenant !

C. L'exploitation pédagogique de la visite

- Dans un premier temps, les élèves devront compléter le TD à la lumière des éclairages fournis lors de la conférence.

- Le **compte rendu** sera tapé **sur traitement de texte**. En guise de conclusion, les élèves s'efforceront de présenter leur **avis sur la réforme**, sur les **apports de la conférence** ...

Ce travail pourra se faire en groupe (5 personnes maximum).

D. Auto-critiques

D.1. Au niveau pédagogique

Compte tenu du **manque de temps**, il est vrai que je n'ai **pas délégué de travail aux élèves** : j'ai préféré préparer l'intervention toute seule et ne pas perdre de temps à expliquer, superviser, corriger puis revenir à nouveau ... Peut-être par **manque de confiance** dans les élèves ... Il est vrai qu'il est difficile d'évaluer correctement les possibilités réelles des élèves. En quelques mois d'enseignement, il m'est déjà arrivé d'être surprise agréablement mais aussi fortement déçue. Toutefois, je pense qu'avec le temps et l'expérience, cette faculté d'appréciation viendra ...

Je dois également noter qu'il n'a **pas été possible de répondre à l'ensemble du questionnaire**. Moins de la moitié des questions ont été posées. Toutefois, on remarquera que la qualité des réponses fournies a largement pallié ce défaut.

En outre, il n'est pas inconcevable de faire venir un nouvel intervenant pour répondre à l'autre moitié du questionnaire ...

Le fait d'avoir enregistré la conférence sur une **cassette vidéo** permettra **d'exploiter à nouveau** cette conférence.

Il est vrai que peu d'élèves ont pris des notes convenables.

En effet, ces derniers ne savent pas prendre des notes. A leur décharge, il est à noter que M. MOMBEL, en tant que professionnel de la justice a un débit de parole relativement rapide et dense ! A telle enseigne qu'un élève s'est demandé quand est-ce qu'il respirait !!

En ce qui me concerne, quelques jours après la conférence, en visionnant l'enregistrement, je me suis rendue compte de la richesse des propos tenu par le Président du TGI. Il est vrai que le jour même, mon écoute était distraite. J'étais plus préoccupée à vérifier si tout se déroulait bien...

D.2. Au niveau administratif

En premier lieu, j'ai constaté que les **réponses** aux invitations lancées à mes collègues professeurs furent **longues** à revenir ... ce qui rendait d'autant plus délicat l'organisation matérielle de la salle de conférence.

Le deuxième désagrément s'est manifesté quelques minutes avant la conférence, quand le documentaliste en charge du matériel vidéo **ne trouvait pas le pied** pour supporter la caméra. Le problème fut vite résolu, 2 élèves se dévouant pour filmer tour à tour l'intervention.

→ I.2.2. Une audience correctionnelle au Palais de Justice de Perpignan

A. Préparation de la visite

A. 1. Préparation pédagogique

A.1.1. Pourquoi le TGI?

- Le TGI est le tribunal de droit commun. A ce titre, c'est la **juridiction la plus active**, c'est celle qui juge le plus d'affaires. Quand il statue au pénal, le TGI se transforme alors en tribunal correctionnel . C'est donc intéressant de montrer cette particularité aux élèves.

A titre indicatif, pour l'année 1999, 3 793 personnes ont été jugées devant le tribunal correctionnel de Perpignan.

- En assistant à des audiences correctionnelles à juge unique, il y a un double avantage.

Dans un premier temps, les élèves peuvent suivre l'affaire du début à la fin (contrairement à une audience d'Assises où les élèves ne peuvent assister qu'à une partie du déroulement du procès). En effet, ce type d'audience, bien que particulière permet **d'entendre immédiatement la décision du tribunal**. A ce titre, il sera intéressant de faire ensuite réagir les élèves au prononcé des sanctions : la décision vous semble-t-elle juste, sévère, laxiste ... Quelle sanction auriez-vous proposé ?

Dans un second temps, ces audiences permettent de montrer que la justice, dans un souci de rapidité peut également juger à **juge unique, écartant ainsi le principe de collégialité**.

- De surcroît, les infractions jugées :accidents de la circulation, coups et blessures ... rendent la justice particulièrement proche. En effet, chacun **se sent concerné** par de telles affaires en tant que victime, auteur, ou témoin ... Averti, l'élève saura d'autant mieux réagir face à de telles situations. Concerné, l'élève sera d'autant plus attentif et motivé. Evidemment, de telles audiences doivent amener les élèves à réfléchir sur leurs comportements, sur leurs actes. A travers ce genre de sortie, il est intéressant de questionner ensuite les élèves sur la notion de citoyenneté...

- Enfin, le tribunal correctionnel permet **d'accueillir une classe entière** de 33 élèves, ce qui facilite grandement l'organisation de la sortie.

A.1.2. Comment établir le questionnaire ?

Après avoir **revu** les notions essentielles du **cours** sur l'organisation judiciaire (les grands principes, l'organisation judiciaire, les compétences des divers tribunaux ...) et fait **quelques exercices d'application**, je me suis plus appesantie sur l'étude du tribunal correctionnel.

Pour cela, j'ai d'abord demandé aux élèves d'aller au CDI pour se constituer un petit **lexique de mots clés**. Dans cette optique, j'avais préalablement fourni à la documentaliste des brochures venant du Palais de justice. Tous les termes étaient définis dans le fascicule « Les 200 mots clés de la justice ».

Dans un second temps, j'ai synthétisé quelques informations sur cette juridiction. Cette fiche, « **Qu'est-ce qu'un tribunal correctionnel ?** » (**annexe C1**) permettait de situer le tribunal dans l'organisation judiciaire, de voir sa composition et de se situer dans la procédure pénale. Ce dernier élément, relativement complexe ne sera évidemment pas étudié en détail. Cependant, il m'a semblé intéressant de le faire figurer afin que les élèves aient une vue d'ensemble du déroulement d'un procès.

A partir de ce document, les élèves prépareront **un travail à la maison** (**annexe C2**) en répondant à des questions telles que :

- Auprès de qui une victime peut-elle déposer sa plainte ?
- Quels types d'infractions juge le tribunal correctionnel ? Citez en 5.
- Quelle est la durée maximale d'emprisonnement que peut prononcer le tribunal correctionnel ?
- .../...

Lors de l'audience, les élèves devaient **prendre des notes**.

Pour les aider à suivre le déroulement des différentes affaires, ils disposaient des **rôles** (**annexe C3**) que le greffier en chef m'avait préalablement photocopié. Ce document indiquait le nom des prévenus, l'infraction commise et une dernière colonne, vierge, attendait le prononcé de la décision.

A mon avis, le fait de travailler sur des documents émanant du tribunal donnait d'autant plus de poids et de crédibilité à cette sortie.

Dans un premier temps, ils devaient repérer les différents acteurs du procès (Président, assesseurs, greffier, ministère public, prévenu...) et les représenter sur un schéma.

Dans un second temps, ils se concentreraient sur une affaire en particulier. A ce titre, ils noteraient les parties en présence, le litige, la réquisition du Ministère Public, la décision du tribunal. Ensuite, ils donneraient leur avis personnel sur la sanction.

Enfin, pour conclure le compte rendu, ils devaient dire ce que leur avait apporté cette visite.

A. 2. Préparation administrative

Elle fut semblable à celle de la sortie « Mac Donald's » .

B. L'audience

B.1. Avant l'audience

- Lors de mon arrivée, les élèves sont déjà là. Ils patientaient sagement en bas des marches du Palais. En attendant les derniers élèves, je passais au secrétariat pour **connaître la salle d'audience**. En session d'Assises, cela signifiait que les plus grandes salles étaient occupées... Le tribunal correctionnel siégerait donc dans une **salle** plus **exiguë** que d'habitude. Celle-ci ne comportant que 3 bancs... il était évident qu'un problème de place allait se poser!
Or, il fut impossible de se procurer des chaises supplémentaires ou de s'asseoir par terre. Certains sont donc restés debout ...
Durand l'**appel, le greffier** de la juridiction, Madame PRUVOST rappella quelques grands **principes à respecter** pour le bon déroulement de la séance : éteindre les téléphones portables, pas de bruit, pas de cigarettes ...

- A mon tour j'énonçai les **dernières consignes pédagogiques** (travail à faire : répondre au questionnaire « VISITE AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PERPIGNAN ») mais aussi au niveau du **comportement à tenir** : prendre ses précautions avant de rentrer dans le tribunal , éviter de parler et de donner son avis personnel à haute voix (les prévenus étant dans la même salle) ...

B.2. Lors de l'audience

- La moitié des élèves était assise, l'autre se tenait debout.
A l'entrée du Président, le cleric audiencé fit lever la salle.
Dès le début du procès, **les élèves ont paru déconcertés** : « Les juges n'ont pas de perruques Madame? », « Les prévenus n'ont pas de menottes ? ».
Les élèves furent d'autant plus déçus que l'audience ne débuta pas immédiatement, les renvois d'affaires, arrangements entre parties ... se firent dans une certaine ambiance, très peu protocolaire !
De surcroît, la composition du tribunal était quelque peu différente du schéma donné en cours. En effet, le Président n'était assisté que d'un seul assesseur, à sa droite, alors qu'à sa gauche siégeait le greffier.
De toute évidence, j'avais intérêt à bien repérer tout ce qui se passait ce jour là car les questions risquaient de fuser lors de la séance de TD.

- Au bout de 10 minutes, les « véritables » affaires furent enfin auditionnées.
La première affaire, relative à un recel de bien provenant d'un vol fut significative.
L'Assesseur déclina l'identité du prévenu, lui demanda quels étaient ses revenus et s'il était défendu par un avocat. Enfin, il lut les faits reprochés au prévenu.
Dans un premier temps, **le prévenu** se défendit tout seul. Cependant, intimidé, ce dernier (comme les autres par la suite) s'exprimait d'une petite voix et son discours était peu audible. Cela était d'autant plus gênant pour les élèves restés derrière.
L'avocat du défendeur intervint alors pour seconder son client. Du métier, son élocution fut nettement plus agréable !
Dans un second temps, la partie adverse, **le demandeur**, par l'intermédiaire de son avocat (dans 90% des cas la victime n'était pas présente au procès) exposa sa version.
Après quelques échanges entre les 2 parties, le Ministère Public par l'intermédiaire du **Procureur de la République** requerra.
La décision ne fut pas immédiate. Elle sera rendue après suspension de l'audience.
C'est ainsi qu'une douzaine d'affaires se sont déroulées en une matinée.

- Durant le débat, le **cleric audiencé** (dont je ne connaissais pas l'existence ...) faisait office de « chef d'orchestre » (selon ses propres termes), organisant le bon déroulement de la séance. Pour cela, il convoquait les prévenus et leur avocat. Grand privilège de ce dernier, le plus ancien passera en premier...

- Quelques interventions piquantes, d'autres émouvantes ont permis aux élèves de ne pas s'ennuyer.

- A **11H30, l'audience est suspendue**. L'autorisation de sortie prévoyant cet horaire, je signifiais aux élèves qu'ils étaient désormais « libres ». En outre, ceux voulant écouter les décisions du tribunal après délibérations pouvaient rester avec moi.

C'est avec étonnement que je voyais les $\frac{3}{4}$ des élèves rester sur place ... Cela me fit plaisir !

Durant la délibération, seul le cleric audiencé et le greffier étaient présents dans la salle. Dès lors, nous en avons profité pour leur poser quelques questions. S'ensuivit un dialogue passionnant, ponctué d'anecdotes vécues par ce monsieur au demeurant charmant.

Alors que certains élèves me faisaient déjà part de leurs réflexions, d'autres attendaient dans le vestibule. Grande surprise, ils parlaient avec les prévenus... Je m'empressa de les faire rentrer.

Le Président et l'Assesseur **rendirent leur verdict** à 12H10. Le prononcé des décisions fut rapide : prison avec sursis, dommages et intérêts, confiscation des biens, relaxe au bénéfice du doute, jours amendes, ajournement de la peine, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général ... Toutefois, lors de chaque prononcé, le Président s'assurait que le prévenu comprenait bien le sens de ses décisions. Il faisait là œuvre d'une grande pédagogie ! Cela tombait très bien, mes élèves profitant d'un cours particulier...

En moins de 10 minutes, toutes les sanctions étaient prononcées. Le tribunal continua alors à juger des affaires, mais sans prévenu, ni victime, ni avocat.

Nous décidions alors de partir.

- Dès la sortie, les élèves semblaient ravis et me demandaient s'il serait **possible d'y revenir**. Je leur rappelais que la **justice était publique** et que le Palais de Justice leur était grand ouvert. De surcroît, je leur précisais qu'il leur était possible d'assister à d'autres audiences : Assises (en l'absence de huis clos), de police, prud'homales, commerciales...

C. L'exploitation pédagogique de la visite

- Elle sera **immédiate**, lors de la **séance de travail dirigée** de l'après-midi, ce qui permettra de réagir à chaud et d'exploiter au mieux les moindres détails.

Avec le recul, la séance de TD fut animée.

Dans un premier temps, nous avons **rappelé le déroulement** de l'audience correctionnelle. Ce fut l'occasion de faire **le plan du tribunal** et de constater que ce dernier différait de celui donné en cours.

Il fallut également **définir quelques termes** techniques : ITT (incapacité temporaire de travail), TIG (travail d'intérêt général) ...

Malgré ces précisions, les élèves m'avouèrent avoir très bien suivi le déroulement de chaque procès.

Dès lors, je demandais aux élèves de **former des groupes de travail** ; chacun devant travailler sur une affaire différente. Evidemment, la plupart des groupes **voulut travailler sur la même affaire** : celle qui se révéla être la plus « spectaculaire » : le dossier SAHNINE, relatif à des menaces de mort répétées, et où le prévenu se montra très convaincant par son « jeu de scène », émouvant même les élèves par ses pleurs... mais ne leurrant évidemment pas le Président et son Assesseur.

Je fis évidemment **des mécontents en tranchant** dans l'affectation des affaires à traiter, tout en essayant de persuader ces derniers de la qualité des sanctions des affaires dont ils pouvaient être en charge.

C'est alors que **chaque groupe se mit à travailler** en recherchant les parties en présence (demandeur, défendeur), en énonçant l'infraction et en résumant brièvement les faits, en citant la réquisition du Ministère Public puis la décision du tribunal.

Lors de ce travail, les différents groupes se renseignèrent, chacun ayant retenu telle ou telle information.

D'ailleurs, il est à remarquer que certains ont pu **comprendre différemment** des autres. Chacun ayant sa **propre interprétation**. Les échanges se révélèrent alors très animés...

Enfin, et pour moi cette partie était primordiale, **les élèves devaient donner leur opinion**.

Ce fut un incroyable **débat de convictions** entre les élèves. Je me permis de leur **faire remarquer** que les débats du matin, bien que fournis eux aussi, s'étaient déroulés dans une certaine **courtoisie, chaque partie requérant après l'autre**.

C'est à ce moment là que je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant de monter un procès fictif, ou un débat télévisuel entre les élèves, afin que chacun apprenne à respecter son temps de parole. C'est une **idée à creuser**...

L'aspect le plus controversé du procès pour les élèves fut certainement l'énoncé des sanctions.

La majorité estimant que les **sanctions** étaient beaucoup **trop légères, voire laxistes** ... et n'auraient aucun effet sur le prévenu, ne seraient même **pas dissuasives** ! Selon les cas, certains élèves étant même persuadés que les condamnés réitéreraient d'ici peu.

Lors de ces discussions, je m'aperçut alors que **les élèves étaient très critiques** vis à vis des autres.

La **faute**, pour eux, était **lourde de sanction**. Que penser alors de mes propres fautes face à eux ?

Et ici, je noterai une faute personnelle, notamment lors de l'octroi des affaires à traiter en groupe. Certains ayant vécu le choix imposé comme une véritable injustice. J'aurai alors pu instaurer un processus plus démocratique, transférant la décision du choix aux élèves eux-mêmes (tout en précisant que toutes les affaires devaient obligatoirement être traitées). Cela aurait permis non seulement aux élèves de s'auto gérer, et de ne pas me poser un problème de conscience !

- Dans un second temps, les élèves devaient **taper leur compte rendu sur traitement de texte à la maison**.

Ce travail pouvant se faire en groupe (5 personnes maximum), les élèves ont profité de cette opportunité.

- Enfin, un **exposé oral** permettra de clôturer cette visite.

D. Auto-critiques

D.1. Au niveau pédagogique

- Il semblerait que **la visite ait plu aux élèves**, certains émettant le désir d'y retourner... Est-ce **vraiment sincère** ?

Quoiqu'il en soit, vu l'expression des visages de certains élèves durant l'audience, il est évident qu'ils ne sont pas ressortis de cette visite sans. Positives ou négatives, **leurs critiques seront forcément constructives pour leur avenir et celui de leurs camarades**.

De plus compte tenu des propos animés et contradictoires tenus lors de la séance de TD de l'après-midi, il semblerait que ce genre de visite permette aux élèves **d'échanger des points de vue fortement divergents**. Comme je l'ai spécifié plus haut, je pense que cette sortie pourrait être le prétexte à des séances ultérieures permettant de travailler **le respect de chacun, la responsabilité** de soi et du groupe, **l'esprit citoyen** ...

- Enfin, je soulignerai que si les élèves ont pu apprendre lors de cette sortie, **c'est certainement moi, le professeur** qui ai **appris le plus de chose**, que ce soit au niveau du comportement de mes élèves, de l'organisation de la sortie elle-même, sur le déroulement et le contenu de l'audience correctionnelle, ou encore sur la façon de mener l'exploitation pédagogique qui s'en suit.

En effet, alors que le début de l'audience était plutôt mouvementé, **les élèves sont restés stoïques, impassibles**, regardant scrupuleusement ce qui se passait autour d'eux. Peut-être que ce calme était tout simplement dû à une forte impression des lieux, ou encore à une stupéfaction d'un tel brouhaha alors que l'on traitait d'affaires particulièrement importantes...

Au niveau de la sortie, je remarquerais que même si l'on porte beaucoup de soin à sa préparation, il subsiste toujours des **impondérables qu'il faut alors résoudre dans l'urgence le jour même**. (problème de place ...)

En ce qui concerne l'audience, j'ai appris énormément, que ce soit au plan technique mais aussi au plan humain. Il serait difficile d'écrire toutes les émotions que j'ai pu ressentir, mais je noterais toutefois qu'il doit être **extrêmement difficile de juger**. Cette impression fut immédiate, dès la première affaire. Effectivement, suite à la plaidoirie de l'avocat de la défense, j'étais persuadée que ce pauvre homme n'était pas coupable. Renversement de situation après la plaidoirie de son confrère de la partie civile...

Sans commune mesure, je pense qu'il est également **très difficile de porter un jugement et d'appliquer une sanction sur la faute d'un élève** (ses bavardages, son comportement, son manque de travail ..).

Cela est d'autant plus difficile que l'on peut avancer dans une année scolaire, et que l'on apprend à connaître chaque personnalité, chaque individu. Il est alors très difficile d'**être** totalement **objectif**. Or, pour autant on ne peut pas se « dessaisir » du dossier car on connaît le prévenu !

Enfin, je crois qu'une telle sortie peut être à l'origine de **nombreuses exploitations pédagogiques**.

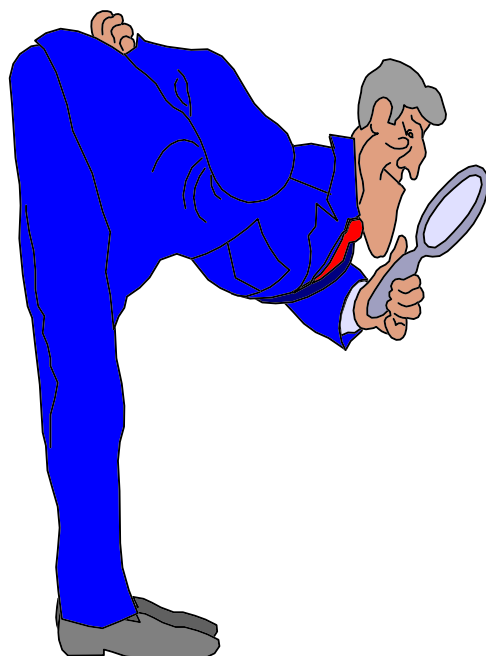
Pour ma part, cette année, j'ai opté pour une approche très scolaire, par manque de repères, d'expérience mais aussi par facilité. Il n'est pas exclu, et je l'espère, qu'avec le temps mon comportement change et que je trouve des applications d'autant plus enrichissantes qu'intéressantes pour les élèves et moi-même....

D.2. Au niveau administratif

Je regrette simplement **l'organisation matérielle** de cette audience. Les élèves n'ayant pas été suffisamment bien installés lors des procès successifs. Quoiqu'il en soit, ce fut l'occasion de spécifier que l'attribution de cette salle exigüe était due à la présence de la **session d'Assises** et à l'éternel **manque de moyens de la justice** !

Sinon, je tiens à remercier l'extrême **gentillesse** et la grande **disponibilité** de Madame PRUVOST, **greffier en chef** du TGI de PERPIGNAN qui m'a fourni une **documentation** très intéressante sur le tribunal correctionnel et qui m'a aimablement photocopié les **33 rôles** pour les élèves.

Enfin, je remercie également **la documentaliste Anne LLANTA** qui a fait office d'accompagnatrice, et que je n'ai pas pu reconduire au lycée dans l'attente du prononcé des décisions du tribunal...



DEUXIEME DOSSIER :

LA CLASSE DE TERMINALE

II. En terminale CG, un cours de gestion débouchant sur une épreuve pratique

II.1. Le cours sur l'analyse du compte de résultat

II. 2. L'épreuve pratique

II. En terminale CG, un cours de gestion débouchant sur une épreuve pratique

II.1. Le cours sur l'analyse du compte de résultat

A. Préparation du cours

A.1. Les premières consignes de mon conseiller en pratique accompagnée

Mon stage de pratique accompagnée s'est déroulé au lycée Notre Dame de Bon Secours, dans la classe de terminale comptabilité et gestion, sous la tutelle du professeur de gestion Mme Arlette CABOT.

A.1.1. Les cours du conseiller

Avant de me lancer, j'ai assisté à 2 cours de gestion et d'informatique de cette dernière.

▫ **Le cours de gestion** traitait de l'impôt et de l'affectation du résultat.

Le début de la séance commence par un bref **rappel** du calcul du résultat fiscal.

Les élèves travaillant sur une pochette, Arlette leur a donné uniquement sous forme de cours bien structuré (tableau, graphique synthétique) **les éléments essentiels**.

Disposant de la théorie, les élèves ont confrontés immédiatement leur savoir par le biais **d'exercices d'application**.

Ces derniers furent faits au tableau par les élèves. Systématiquement, le professeur insistait pour que les **formules** ainsi que le **détail des calculs** soient écrits.

La séance s'est déroulée par l'alternance de période de cours et d'applications.

▫ **Le cours d'informatique** portait sur les opérations d'inventaire traitées par le logiciel CIEL COMPTA.

Avant de commencer, le professeur demanda aux élèves de **vérifier l'état des ordinateurs** (postes mal arrêtés, travaux d'impression en cours ...)

La séance débuta par un **rappel du cours précédent** et des précisions concernant les **procédures à opérer ce jour**.

Les élèves travaillèrent en **autonomie** et ne firent appel au professeur qu'en cas de problème. Chacun avançant ainsi à son rythme.

A.1.2. Ses conseils de préparation

Afin de préparer mon intervention, Arlette me conseilla d'axer mon cours sur 2 principes de base :

1. Faire une **fiche synthétique du cours**
2. Insister sur les **exercices**

Plus précisément, le cours sur **les SIG** devait mettre l'accent sur la composition du compte de résultat à travers ses 3 pôles (exploitation, financier, exceptionnel). Suite à cela, il faudrait insister sur le premier cadre du tableau des SIG : marge commerciale, production, valeur ajoutée, EBE.

Au niveau de **la CAF**, les 2 approches : additives et soustractives devraient être détaillées.

Pour élaborer cela, Arlette m'a prêté les fiches du livre, accompagnées des corrections des exercices d'application.

A.2. Mon premier cours

A.2.1. Construction du cours

Pour délimiter mon cours, je me fixai donc des objectifs prioritaires :

- **rappeler les concepts clés** : calcul du résultat net, distinction entre charges calculées et décaissées, produits calculés et encaissés ...
- commenter méthodiquement par oral ma démarche et **ne faire noter que l'essentiel**, les appréciations primordiales à une bonne compréhension du cours.
- travailler simultanément avec **les numéros de compte** pour un meilleur suivi par les élèves
- **alterner cours** théorique / **exercices** d'application.

Compte tenu de ces objectifs, mon cours se présenta en 3 grandes parties dont un exemplaire est fourni en [annexe D1](#).

A.2.2. Difficultés rencontrées

La première **difficulté** pour moi a été de faire un **cours à la fois synthétique et logique**. Cela se révéla d'autant plus ardu que l'analyse du compte de résultat est un thème que j'avais particulièrement travaillé à travers différents mémoires. Pour moi, tout était donc très important, une notion permettant de mieux comprendre l'autre.

Dans un second temps, j'ai dû **choisir les différents exercices d'application**. En effet, ne disposant que d'un temps limité, il fallait opter pour des exercices à la fois formatifs (les élèves devant apprendre à manier les concepts théoriques à travers ces derniers) mais aussi évaluatifs (les exercices devaient me permettre de voir si les élèves suivaient bien).

A.3. La mise au point

A.3.1. Sur le contenu du cours

Après une première mouture, je rencontra ma tutrice de pratique accompagnée pour moduler le cours préparé. Elle me donna alors quelques conseils techniques, notamment de présentation .

A.3.2. Sur le déroulement du cours

Le travail s'est déroulé sur plusieurs **séances : 2** exactement, soit un total **de 6 heures**.

Je proposai à ma tutrice de me servir d'un **retroprojecteur**.

Il est vrai que pour un cours comme celui-ci, l'exploitation d'un tel instrument permettait de **gagner énormément de temps**, notamment lors du « remplissage » des tableaux de SIG ou de CAF.

D. Déroulement du cours

Fidèle à mes objectifs, j'ai essayé de faire un cours clair et logique, alternant la théorie et les exercices d'application. L'utilisation du rétroprojecteur s'avéra particulièrement efficace.

E. Critiques sur ma prestation

Malgré un effectif réduit de 18 élèves, qui de surcroît avaient le baccalauréat à la fin de l'année, j'ai constaté qu'il était **difficile d'obtenir le silence** absolu...

J'ai finalement eu l'impression d'avoir plus de facilité à contenir une classe de 33 élèves.

Après réflexion, plusieurs explications pouvaient être données.

Je n'étais pas leur professeur habituel, aussi, cela pouvait-il être déstabilisant. En tant que jeune stagiaire, les élèves voulaient probablement me tester...

Quoiqu'il en soit, le cours se déroula parfaitement.

Peu de temps après, ma tutrice leur a proposé une interrogation sur ce chapitre. Quelle fut pas ma surprise lorsqu'elle me montra leurs prestations. Mise à part 2 élèves, c'était catastrophique ! **J'ai alors fortement douté** sur ma prestation. Elle me rassura en me disant qu'ils n'avaient pas étudié. Certes. Mais de toute évidence, ils n'avaient rien écouté non plus

II. 2. L'épreuve pratique

A. Activité pouvant servir de base à une épreuve pratique

A.1. Le choix de l'activité

Cette activité est la **transposition pédagogique de l'activité réelle d'une entreprise** perpignanaise. Elle fut l'objet de mon **épreuve sur dossier** lors de l'oral du CAPET.

Cette SARL a pour activité principale le commerce de pièces détachées pour automobile. Compte tenu d'une concurrence de plus en plus exacerbée, les dirigeants de cette PME ont voulu connaître la situation financière de leur entreprise. Pour cela, ils m'avaient commandé une **analyse financière**. L'activité présentée aux élèves de terminale est donc issue de cette réflexion. Pour autant, un travail n'étant jamais fini, quelques améliorations ont été indispensables.

A.2. Améliorations apportées au cas initial

Dans un premier temps, **seule une activité sur les deux** proposées sera retenue : « L'analyse de la rentabilité par l'étude du compte de résultat ». L'autre : « L'analyse du risque par l'étude du bilan » ne sera pas abordée.

L'esprit du cas initialement proposé sera respecté, seule **la formulation du travail demandé** aura subi quelques **modifications**.

De plus, les **maquettes informatisées** auront été fournies aux élèves afin de **gagner du temps**. Ainsi, les élèves ont réfléchi sur le cas EQUIP'AUTO présenté en **annexe E1**

A.3. Déroulement des 2 séances

Les élèves ont **chargé le fichier EQUIP'AUTO** depuis le disque dur de l'ordinateur central de l'enseignante. Une fois cette manipulation faite, le professeur donna **les consignes au tableau**.

Dans un premier temps les élèves ont rempli **les maquettes papier**, puis ils ont informatisé ces dernières. Travaillant **à leur rythme**, certains se révélèrent plus à l'aise que d'autres, que ce soit avec les notions de gestion ou même sur l'outil informatique. L'entraide fut de mise, que ce soit au niveau des élèves ou par l'intermédiaire des 2 enseignantes présentes. En secondant les élèves, je me suis à nouveau rendu compte de la **disparité des niveaux**.

En outre, j'ai également **appris quelques manipulations informatiques**. Il est vrai que dans ce domaine, l'élève a tendance à vite dépasser le maître. Et, à mon avis le fossé risque d'être grandissant avec les nouveautés telles qu'internet ...

Pour faire progresser la classe, le professeur affichait régulièrement **les résultats intermédiaires au tableau**.

B. Préparation à l'oral de l'épreuve pratique

C'est lors de la **semaine Bac blanc** que s'est déroulée la simulation d'oral de l'épreuve pratique. Dans des conditions quasi analogues au jour de l'épreuve, les élèves devaient **présenter** leur activité. S'ensuivait un **dialogue** et des **manipulations**.

La plupart des élèves se révélèrent assez **stressés**.

Globalement, ils eurent assez de **mal à présenter leur activité**, tenant 3 minutes pour les meilleurs. Je me permis donc de leur donner quelques conseils pour faire durer la présentation, sans pour autant que ce soit artificiel.

Le dialogue sur les savoirs marqua à nouveau une **différence de niveaux** : de graves lacunes pour certains contrastait avec une bonne maîtrise pour d'autres.

Lors du passage sur l'ordinateur, la même remarque s'imposa. En outre, les élèves maîtrisant bien les savoirs techniques étaient également à l'aise sur les savoirs faire.

En ce qui me concerne, j'ai eu **beaucoup de mal à évaluer la prestation des élèves**. (Cf grille d'évaluation en annexe E2)

Cela était imputable au fait que je n'avais **pas une connaissance approfondie du référentiel de gestion**.

Mais après quelques passages, il est vrai que les questions viennent plus facilement.

Sur l'utilisation du matériel, je me sentais plus ou moins à l'aise, **me demandant ce qu'il adviendrait en cas de fausse manipulation** de la part de l'élève.

Paradoxalement, l'évaluation sur **l'aptitude à communiquer** oralement m'a paru **plus évidente**.

CONCLUSION

C'est donc avec ma classe en responsabilité que j'ai logiquement mené le plus d'activités : visite en entreprise et au tribunal...

Mais il est vrai qu'intervenir ponctuellement dans une autre classe est également très enrichissant. Cela permet d'envisager d'autres matières, d'autres méthodes d'enseignement.

Enfin, par le biais de ces quelques expériences pédagogiques, je me suis donc rendue compte qu'au delà d'enseigner des connaissances théoriques, mon plaisir était plutôt de faire partager « mes » connaissances, de transmettre une certaine vision.

A travers mes propres découvertes, j'ai voulu permettre à des jeunes d'ouvrir les yeux et de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivaient.

Indéniablement, la rédaction de ce mémoire m'aura permis de prendre un certain recul, si tenté que l'on puisse en prendre en moins d'un an ...

En effet, par le questionnement et la remise en cause d'une attitude, d'un comportement, d'une pratique, il est évident que cela permet de mieux se connaître, de progresser.

Dores et déjà, je sais avoir encore un long chemin à parcourir.

TABLE DES ANNEXES

Premier dossier : La classe de première

A. La visite de l'entreprise Mac Donald's

- A1 : Le dossier de presse fourni aux élèves
- A2 : Liste d'inscription pour la constitution des groupes de travail
- A3 : Questionnaire relatif à la visite de l'entreprise Mac Donald's
- A4 : Imprimés administratifs
- A5 : Exploitation du questionnaire par un élève

B. La conférence de M MOMBEL , Président du TGI de Perpignan

- B1 : Consignes pour la préparation de l'exposé oral
- B2 : TD
- B3 : INFO MAISON
- B4 : Invitation pour la conférence
- B5 : Panneaux installés pour illustrer la conférence
- B6 : Questionnaire sur l'intervention
- B7 : Polycopié expliquant l'organisation de la justice
- B8 : Compte rendu d'un élève

C. L'audience correctionnelle au TGI de Perpignan

- C1 : Fiche « Qu'est-ce qu'un tribunal correctionnel ? »
- C2 : Questionnaire sur la visite du tribunal correctionnel
- C3 : Rôles des affaires traitées par le tribunal correctionnel le mardi 07/03/00

Deuxième dossier : La classe de terminale

D. Le cours sur l'analyse du compte de résultat

- D1 : Mon cours sur l'analyse du compte de résultat

E. L'épreuve pratique

- E1 : Le cas EQUIP' AUTO
- E2 : Grille d'évaluation